Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 018-211800123-20260911-2026_70-DE

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	10

Vote
A l'unanimité Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/09/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme BROC Caroline, Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. SALMON Benoit, Mme CHABIN Patricia, M. ASMANE Alain, Mme DESSAUNY Clémence

Excusés séance : Excusés ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme CHABIN Patricia, M. FOURMENTRAUX Yves à Mme VANDENBUSSCHE Julie, Mme VARD Laurence à Mme BROC Caroline

Absent : M. MOULINNEUF Michel

A été nommée secrétaire : Mme CHABIN Patricia

2026_70 – Don à l'association Les chats libres de Pierre Lôo pour la prise en charge et la stérilisation exceptionnelle d'une chatte errante sur la commune d'Argenvières

Madame la Maire expose au Conseil municipal que la commune a dû prendre en charge une chatte errante et sauvage ainsi que ses 4 chatons.

L'association les chats libres de Pierre Lôo a exceptionnellement accepté la prise en charge de la chatte pour une stérilisation auprès de leur vétérinaire conventionné.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle à l'association Les Chats Libres de Pierre Lôo afin de participer aux frais occasionnés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle de 110,00€ à l'association Les Chats Libres de Pierre Lôo afin de participer aux frais occasionnés par la capture et la stérilisation d'une chatte errant sur la commune d'Argenvières.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14 Septembre 2026
La Maire
Francine MENARD

MAIRIE D'ARGENVIERES
18 (Cher)

La Secrétaire de séance
Mme CHABIN Patricia

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 15/09/2026
Transmis au contrôle de légalité le : 15/09/2026